

► **Mazières-en-Gâtine. Conseil municipal : le budget 2015 respecté**

Lors du Conseil municipal, vendredi 6 novembre, un point a été fait, après les travaux, sur le budget 2015, arrêté au 3 novembre.

Jean-Marie Morisset, premier adjoint au maire, a remis aux conseillers un document financier relatif aux travaux des anciens locaux de la gendarmerie, de La Poste et des ex-bains douches. « Les travaux seront subventionnés à 74,25 % et la part de la commune sera de 25,75 %. Ils commenceront dans l'ancienne Poste la semaine prochaine (N.D.L.R. : cette semaine). » Le premier adjoint a également évoqué les travaux de l'église, première et deuxième tranches. « Débutés en 2011, ils se sont terminés en 2015. Le coût est de 816 923,58 € TTC. Les subventions représentent 43,64 % et la part de la commune 56,36 % ».

Enfin, la rénovation du Lavoir, d'un montant de 90 947,26 € TTC, a été subventionnée à hauteur de 60,49 %, la part communale étant de 39,51 %, soit une somme de 35 936,56 €. « Les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement sont conformes aux prévisions. Il reste à finaliser la fin de l'année, mais le budget est respecté », a souligné Jean-Marie Morisset.

Mutualisation. Le Conseil municipal accepte le schéma de mutualisation des services mis en œuvre par la Communauté de communes.

Cimetière. Le jardin des souvenirs sera réaménagé cette semaine.

Aménagement sportif. Une réflexion sera menée, en 2016, sur l'aménagement d'un terrain de tir à l'arc derrière le terrain de football.



Mazières en Gâtine